

Conseil communal de Lausanne

Postulat : Pour une enquête annuelle de satisfaction auprès du personnel communal

Titre : Pour une enquête annuelle de satisfaction auprès du personnel communal

Initiant : Johan PAIN

L'efficacité et la qualité des services proposés par l'administration communale dépendent en grande partie de la satisfaction et du bien-être de son personnel. Nous sommes convaincus que des conditions de travail optimales permettent de garantir un service public de qualité, et que le bien-être du personnel communal est un enjeu majeur pour l'administration. En effet l'administration se doit de proposer une politique du personnel exemplaire et innovante, afin d'être attractif sur le marché du travail, mais surtout de palier aux effets indésirables découlant de mauvaises conditions de travail sur les personnes.

Pourtant, selon le site officiel de la Ville de Lausanne¹, la politique du personnel date des années 2000 et nous avouons peiner à y déceler la mise en avant de l'importance que le gouvernement communal apporte au bien-être de son personnel.

Il nous semble donc qu'il est temps que soit menée chaque année une enquête auprès du personnel de l'administration communale de Lausanne, afin de recueillir leur opinion sur différents aspects de leurs conditions de travail : l'environnement de travail, les horaires, les équipements, les relations avec la hiérarchie, les possibilités de formation et de développement professionnel, le bien-être etc...

Cette enquête nous permettra de mieux comprendre les attentes et les besoins du personnel de l'administration communale, ainsi que les éventuels problèmes rencontrés dans leur quotidien professionnel. Les résultats de cette enquête devront ensuite être utilisés pour améliorer les conditions de travail du personnel de l'administration communale et ainsi renforcer son efficacité auprès de la population lausannoise. L'administration pourra aussi s'en servir pour développer une stratégie ainsi qu'une politique des ressources humaines axée sur la satisfaction des besoins et sur le bien-être du personnel.

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité étudie l'opportunité de mener une enquête annuelle de satisfaction auprès de l'entier du personnel de l'administration communale. Cette enquête devrait prendre en compte au moins les aspects suivants :

- bien-être physique et mental du personnel
- appréciation des conditions de travail
- degré de stress et de fatigue au travail
- appréciation de l'organisation hiérarchique et du management
- appréciation des possibilités de participation et de progression offertes au personnel

Lausanne, le 09.05.2023

Johan PAIN



¹<https://www.lausanne.ch/officiel/travailler-a-la-ville/employeur-ville/politique-du-personnel.html>